

CONCOURS PIQUE-NIQUE INTER GÉNÉRATION DE RÉSEAU SÉLECTION

À gagner lors de notre concours du pique-nique intergénérationnel au complexe Quartier des rivières, 467 boul. Père-Lelièvre, Québec.

Un prix: Un Certificat cadeau de Voyage Transat d'une valeur de 2 000\$.

Conditions de participation:

- Remplir un coupon de participation à l'entrée, table d'accueil du pique-nique à partir de 11h;
- Déposer le coupon dans une boîte prévue à cet effet à l'entrée;
- 1 bon par personne seulement
- Age requis pour la participation au tirage 18 ans;
- Date limite de participation: 19 août 2017 – 15h;
- Ne peut être échangé, transféré ou remboursé, aucune valeur monétaire;
- Aucun achat requis

Description des prix:

- Un certificat cadeau de Vacances Transat d'une valeur de 2 000\$.
- Tirage effectué le vendredi 25 août 2017 à 13h au bureau de Réseau Sélection par l'équipe du département du marketing.

Réclamation:

- La réclamation du prix se fera au complexe Quartier des Rivières, 467 boul. Père-Lelièvre, Québec, G1M 0A3. Le gagnant sera contacté par téléphone. Le gagnant sera affiché sur le site Internet de Réseau Sélection, 2400 boul. Daniel Johnson, Laval, Qc.
- Date limite de la réclamation: 25 septembre 2017

Différend:

- Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
- Conformément à l'article 12 de la *Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement* « La personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son mandataire ou un membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours »